Ermont (95) : il casse le bras de sa conjointe après un texto envoyé à un ami

10/03/2020 à 10h39



Pour un texto envoyé par sa compagne à un ami avant Noël, Karim B. s'était déchaîné, ivre, sur les boules du sapin, les cassant les unes après les autres, avant de réveiller sa conjointe endormie et de lui briser le bras gauche. Âgé de 35 ans, celui qui vit désormais à l'hôtel, a écopé ce lundi après-midi de 18 mois de prison avec sursis et une mise à l'épreuve de deux ans. Il devra soigner son alcoolisme, éviter tout contact avec son ex et la dédommager. Il devra suivre enfin un stage de sensibilisation aux violences entre conjoints. À ses frais.

www.leparisien.fr